



6^{èmes} Journées nationales de France urbaine

6^{èmes} Journées nationales de France urbaine

Angers, 21 & 22 septembre 2023

Jeudi 21 septembre 2023 –14h00-15h30

Atelier n° 3 : "Construire la ville hospitalière par l'accessibilité universelle ?"

Responsables France urbaine : Marion Tanniou, Jean Deysson

Intervenants pressentis

Animation Marion TANNIOU

- **Jérémie BOROY**, Président du conseil national consultatif des personnes handicapées
- **Grégory DOUCET**, Maire de Lyon, coprésident de la Commission santé de France urbaine
- **Nadia SAHMI**, Architecte
- **Isabelle SAURAT**, Déléguée interministérielle à l'accessibilité

Problématique

L'enjeu de l'accessibilité s'est progressivement imposé depuis les années 1970, et la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975. La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 a continué à structurer le cadre juridique et réglementaire visant à faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap à la vie de la cité. Pourtant, le premier motif de saisine pour discrimination de la Défenseure des Droits, en 2022, concerne toujours le handicap (20% des saisines).

Le 26 avril 2023 s'est tenue la Conférence nationale du handicap, moins de 10 jours après que la France a été condamnée par le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe, au motif que « les personnes en situation de handicap sont actuellement encore discriminées, souffrent d'une forme d'exclusion sociale et [d'] entraves à leur autonomie et [à leur] pleine participation à la vie de la société [...], faute de réponse coordonnée et suffisante. »

Cette obligation de réponse collective est au cœur de la Charte pour une société pleinement accessible qui rassemble Etat et principales associations d'élus, et qui a été signée à l'occasion de la CNH pour permettre à ses signataires d'aligner et concrétiser leurs engagements respectifs. Comment tenir ces engagements et accélérer pour garantir une véritable accessibilité universelle dans nos territoires ?

Déroulé

Intervention de **Jérémie BOROY**, Président du conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

- Quel regard du CNCPH sur la trajectoire de mise en accessibilité en France ? Quel regard sur l'ambition portée par la notion d'accessibilité universelle par rapport à celle d'accès aux droits ?



Isabelle SAURAT, Déléguée interministérielle à l'accessibilité

- Dans un calendrier charnière (fin des ADAP, évaluation de la loi élan, fonds territorial, prime adapte...) quel regard de la délégation sur la trajectoire française ?

Nadia SAHMI, Architecte

- Quelle prise en compte de ces enjeux dans la pratique de l'architecture, et quelle méthode construire pour penser l'accessibilité d'usage de manière globale ?

Grégory DOUCET, Maire de Lyon, coprésident de la Commission santé de France urbaine

- Quels défis pour une ville à la veille de la fin des ADAP, et quelle opportunité d'une réflexion globale pour l'accès aux droits ?

⇒ **Échanges avec les participants**